



Succession avec testament de ma tante

Par **minou03**, le **03/09/2018 à 09:58**

Ma tante est décédée au mois d'avril et j'aimerais connaître le délai dont dispose le notaire pour faire le nécessaire auprès des futurs héritiers après ouverture d'un testament. (je sais que ma tante a établi un testament car elle n'avait pas d'enfant et que ses frères et soeurs sont décédés. On m'a dit que la succession devait s'effectuer normalement dans un délai de 6 mois, est ce vrai ? merci pour vos réponses.

Cordialement

Par **janus2fr**, le **03/09/2018 à 10:05**

Bonjour,

Vous avez déjà un sujet ouvert ici :

https://www.legavox.fr/forum/civil-familial/successions-notaires/succession-apres-deces-tante-surenue_110665_1.htm

Il serait bien d'y rester plutôt que d'ouvrir plusieurs sujets.

Merci